



**HAL**  
open science

## Civilisations, cultures, littératures et sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. Civilisations, cultures, littératures et sociétés. 2009, Université Paris-Sorbonne. hceres-02029846

**HAL Id: hceres-02029846**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029846v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des Diplômes

Rapport d'évaluation  
de l'école doctorale n°20  
" Civilisations, cultures, littératures  
et sociétés "  
de l'Université Paris 4 –  
Paris Sorbonne



mai 2009



## Contexte général

L'école doctorale 20, "Civilisations, cultures, littératures, sociétés", est l'une des sept écoles doctorales organisant la formation doctorale au sein de l'Université Paris IV Sorbonne où elle est également dénommée école doctorale IV. Son champ particulier, dans le domaine scientifique général des langues vivantes étrangères, couvre les aires anglophone, germanophone, romane et slave, envisagées, comme l'indique son intitulé, du point de vue littéraire et civilisationnel. Les aspects plus strictement linguistiques du domaine relèvent d'une autre école doctorale de l'établissement (ED 433, "Concepts et langages").

L'ED 20, à laquelle sont rattachées sept équipes d'accueil (EA 1496, 2561, 3556, 4083, 4084, 4085, 4086), une unité mixte de recherche (UMR 8138 co-accréditée avec Paris 1 établissement principal) et une unité mixte de service (UMS 623), représentant un total de 73 enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches, assure la formation d'environ 280 doctorants dans six spécialités de doctorat.

Les quatre spécialités les plus anciennes : « études anglophones », « études germaniques », « études romanes » et « études slaves », correspondent classiquement aux aires culturelles délimitées par la diffusion des langues ou groupes de langues concernées. Les deux autres spécialités, d'introduction plus récente (2005) - commerce international et Europe ; gestion culturelle et muséologie en Europe centrale et orientale - se présentent, selon une logique différente, comme "faisant suite aux masters professionnels" et étant destinées à "appuyer l'avenir professionnel sur la recherche et réciproquement ouvrir les filières recherche vers la valorisation professionnelle". Cette orientation nouvelle, si elle ne paraît concerner encore qu'un petit nombre de doctorants, est soutenue par l'établissement et a notamment bénéficié de l'attribution de deux allocations sur contingent présidentiel (muséologie en 2007 et commerce international en 2008).

## Constats

- Administration et moyens de l'ED

L'école est dirigée par une directrice, assistée d'une équipe de direction et d'un conseil.

L'équipe de direction, composée de quatre personnes, permet d'assurer la représentation des quatre grands domaines couverts par l'école (anglophone, germanophone, roman, slave). La directrice actuelle est issue du domaine anglophone.

Le conseil comporte 26 membres, maximum prévu par l'arrêté du 7 août 2006, répartis, conformément à l'arrêté, en représentants des unités de recherche (12 directeurs ou directeurs adjoints d'unité de recherche, y compris les membres de l'équipe de direction de l'école et 1 représentant des personnels IATOS), 5 représentants élus des doctorants (sans suppléants), 8 personnalités extérieures. On note que la liste actuelle des élus doctorants ne comporte pas de représentation des doctorants d'études germaniques ni d'études slaves, mais l'on peut penser que le représentant de la spécialité muséologie remplit aussi ce rôle. On note par ailleurs, que la liste des personnalités extérieures ne comporte pas explicitement la répartition à parts égales prévue (article 12) entre personnalités "compétentes, dans les domaines scientifiques d'une part, et dans les secteurs industriels et socio-économiques concernés d'autre part". Ceci concerne notamment la répartition entre les deux catégories des 5 personnalités exerçant des fonctions de direction dans des organismes culturels en relation avec l'étranger. Il semble par ailleurs, que l'une des personnalités du domaine de la documentation, qui dirige un centre rattaché à l'école, ne puisse être considérée comme "extérieure".

Le fonctionnement du conseil est régulier et les comptes rendus en sont établis et diffusés très rapidement. Une assemblée générale statutaire annuelle est organisée, donnant lieu à compte rendu.



Le secrétariat est assuré par un secrétaire à plein temps.

L'école est installée, comme les autres ED de l'établissement avec lesquelles elle en partage les équipements généraux, dans les locaux de la maison de la recherche Serpente de Paris IV (rue Serpente, Paris 6). Elle dispose en propre d'un total de 120 m<sup>2</sup> (bureaux de direction, salle de réunion, salle avec compartiments pour les unités de recherche). Les doctorants ont notamment accès à la salle de réunion de l'école, avec postes de travail.

La communication est assurée dans de très bonnes conditions, notamment par le biais du site Web et de listes de diffusion efficaces. L'implication des représentants des doctorants est importante.

L'impression générale quant à l'administration de l'école, confirmée par les échanges avec les responsables des unités de recherche et les doctorants, est celle d'une gouvernance efficace et de qualité, dont on mesure ce qu'elle doit en particulier à l'action et à la personnalité de la directrice.

- Bilan quantitatif

L'école a (à la date du 15/10/2008) un effectif total de 281 doctorants inscrits au titre de l'année universitaire 2008-2009. Le nombre de nouveaux doctorants est de 47 pour 2008-2009.

Le nombre de personnels HDR est de 73, dont 66 professeurs. Le nombre de bénéficiaires de la PEDR est de 30, soit 41 %, pourcentage signalé par la direction de l'école comme étant supérieur de 20 % à la moyenne nationale.

Le taux d'encadrement est de 3,8 doctorants environ par HDR sur le potentiel total, et de 4,90 environ par HDR dirigeant au moins une thèse. On relève que 16 membres de l'école ne dirigent pas actuellement de thèse, une partie étant des HDR récents ou récemment arrivés dans l'établissement, et que 5 HDR dirigent plus de 10 thèses, le maximum constaté étant de 17 thèses. Il n'existe pas actuellement de nombre maximum arrêté par le conseil scientifique de l'établissement en application de l'arrêté du 7 août 2006 (article 17), mais la présidence s'est saisie de la question et une proposition sera examinée lors d'une prochaine réunion du conseil scientifique.

Le nombre de soutenances, de 41 au titre de l'année universitaire 2007-2008 (données actualisées postérieures à la visite du comité), correspond à la moyenne déclarée (une quarantaine).

La durée moyenne déclarée des thèses est de 5 ans. Il reste, dans les effectifs 2008-2009, moins d'une dizaine de doctorants inscrits en 7<sup>ème</sup> année ou au-delà (1 thèse inscrite en 2001 ; 1 en 1999), ce petit nombre étant à mettre en rapport avec la politique de contrôle renforcé de l'établissement et de l'école en cette matière. Il est fait état de quelques abandons dus à des réorientations de carrière.

La proportion de doctorants étrangers est de 25 %. Celle des thèses en cotutelle est de près de 10 % (27). La liste des doctorants ne précise pas le diplôme obtenu avant l'inscription en thèse.

En ce qui concerne la répartition des doctorants par domaine, le domaine roman (3 unités de recherche) et le domaine anglophone (2 unités de recherche) accueillent chacun environ un tiers des doctorants, le tiers restant étant également partagé entre le domaine germanophone (2 unités de recherche) et le domaine slave (2 unités). Les 6 doctorants de la spécialité commerce international relèvent d'une unité de recherche du domaine anglophone. Les doctorants de la spécialité muséologie, dont relève l'un des élus au conseil de l'école, ne sont pas identifiés séparément.

- Encadrement et suivi

L'école applique la charte des thèses (dernière version mise à jour il y a deux ans).

Les candidats à l'inscription en thèse doivent avoir obtenu la mention « très bien » ou la mention « bien » au master. Les sujets de thèse sont proposés par les candidats. Les projets de thèse, avec bibliographie, sont soumis, après avis favorable d'un directeur de thèse, à l'examen des instances de l'école (conseil) et de l'établissement (conseil scientifique). Les changements de discipline entre le master et le doctorat requièrent un avis complémentaire motivé sur les connaissances du candidat dans le champ disciplinaire envisagé.

Une journée d'accueil et d'information (organisation du cursus, etc.) est organisée pour les nouveaux doctorants par la direction de l'école et les représentants des doctorants.



Les instances de l'école se prononcent sur les demandes de réinscription après la 4<sup>ème</sup> année.

Le suivi des docteurs est assuré par le biais des enquêtes annuelles Siredo, dont le taux de réponse déclaré est compris entre 97 et 100 %. Le taux d'emploi apparaît excellent, l'école déclarant 1 ou 2 docteurs seulement sans emploi par promotion. Plus de la moitié des docteurs sont intégrés dans l'enseignement supérieur.

- Financement des thèses

La répartition d'ensemble des doctorants actuellement inscrits (2008-2009) est la suivante (selon les catégories du ministère) : 18 % environ des doctorants sont "financés pour la thèse" (allocations, etc.) ; 17 % environ des doctorants sont "non titulaires d'un financement pour la thèse", mais ont une situation professionnelle stable ; 65 % environ des doctorants sont "non financés". On note que le taux de thèses financées au moment de l'inscription à partir des seuls nouveaux inscrits est estimé par l'école à environ 25 %.

Plus de la moitié des doctorants financés pour la thèse sont bénéficiaires d'allocations de recherche ministérielles : allocations sur dotation ordinaire (3 par an) et allocations sur contingent présidentiel (1 ou 2 par an) ; allocations spécifiques pour anciens normaliens (une demi-douzaine par an selon le dossier). L'école a par ailleurs, obtenu en 2008 une allocation thématique fléchée et une thèse financée par convention CIFRE est actuellement en cours. On note un nombre important d'allocataires bénéficiant, grâce aux dispositions prévues par l'établissement dans ce domaine, d'un monitorat d'initiation à l'enseignement supérieur. Les doctorants non titulaires d'un financement pour la thèse mais ayant une situation professionnelle sont majoritairement des enseignants (31 sur 47 pour les inscrits 2008-2009).

Le conseil de l'école, en formation restreinte aux directeurs d'unité et élargie aux responsables de master, attribue les allocations de la dotation ordinaire sur des critères de qualité du candidat (mention de master et titres) et d'intérêt du projet et identifie les projets innovants proposés pour les allocations sur contingent présidentiel.

Une aide est par ailleurs, apportée par l'école pour la recherche d'autres formes de financement (bourses de sociétés savantes, de fondations, etc.).

L'école consacre environ la moitié de son budget annuel au financement de soutien des missions de doctorants à l'étranger (participation à des colloques ; séjours pour travaux d'étude et de recherche). Les frais de transport sont financés par l'école, les autres frais par l'unité de recherche. Il est indiqué qu'une trentaine à une quarantaine de doctorants bénéficient chaque année de ces financements.

Les échanges avec les doctorants confirment que ce système est bien connu et, plus généralement, que l'information sur l'ensemble des questions de financement est bien assurée.

- Formation

L'école propose un dispositif de formation dans lequel les doctorants doivent choisir, en fonction de leurs besoins, un total de 49 heures de formation.

A côté des formations organisées dans le cadre des unités de recherche, l'école organise un ensemble de formations transversales utiles au projet de recherche et au projet professionnel des doctorants ou visant le développement de leur culture scientifique générale : journées d'information, ateliers de doctorants (débouchant, tous les trois ans, sur l'organisation d'un colloque transversal donnant lieu à publication aux presses universitaires de l'établissement), journées internationales d'études doctorales, journées scientifiques thématiques, sessions de formation aux technologies de l'information, sessions de formation au CV avec le bureau des stages et de l'insertion professionnelle et conférences de l'Association pour l'emploi des cadres, sessions de formation à la négociation internationale et conférences mutualisées avec le CIES sur la formation documentaire.

L'école a été à l'initiative de doctorales de sciences humaines dont elle a piloté l'organisation en 2007 (au CIEP). Elle est engagée dans le dispositif « Valorisation des compétences : un nouveau chapitre de la thèse » auquel ont participé plusieurs de ses doctorants.

La mise en œuvre du dispositif des doctorants-conseil est prévue pour l'année 2008-2009.



- Ouverture nationale et internationale

L'ouverture internationale de l'école se traduit par le nombre de thèses en cotutelle (27), l'implication de l'école dans le doctorat à label européen (3 thèses, dont 1 soutenue en 2006, avec le Royaume-Uni : Cambridge, Oxford, Edimbourg) et dans des doctorats à triple sceau Paris-Bonn-Florence. L'école s'inscrit par ailleurs dans un certain nombre d'autres programmes bilatéraux, par exemple d'échange de doctorants avec Moscou et Saint-Pétersbourg.

## Projet

Le projet de l'école présente deux orientations complémentaires.

La première consiste à maintenir et développer les activités existantes en matière de formation des doctorants (séminaires transversaux ; ouverture des séminaires des unités de recherche) et de programmes scientifiques transversaux.

La seconde prévoit de nouveaux axes de développement. Le premier axe passe par la création d'un statut de "post-doc" pouvant notamment bénéficier aux nouveaux docteurs et le renforcement de l'accueil de doctorants issus de filières professionnelles, notamment dans les filières commerce international et muséologie. Ce renforcement s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus générale sur la reconnaissance du doctorat comme titre de référence dans des carrières autres qu'universitaires. Il permet également de faciliter la recherche de partenariats (projet de doctorant-conseil en muséologie ; financements CIFRE en commerce international). Le deuxième axe est organisé autour de la généralisation des formations à l'international. Le troisième axe concerne la participation de l'école aux programmes fédératifs de l'établissement (axe thématique et axes d'aires culturelles), d'où résulteront des coopérations avec les autres écoles.

## Conclusion

- Points forts :

La force de l'école doctorale 20, "Civilisations, cultures, littératures, sociétés", qui bénéficie assurément des divers atouts généraux que lui confère son appartenance à l'Université Paris-Sorbonne (Paris IV) ainsi que des atouts particuliers qui résultent de la politique de l'établissement en matière de recherche (notamment moyens et orientations), tient aussi, dans ce cadre, à la gouvernance de qualité mise en place par sa directrice avec le soutien des instances et, plus généralement, de l'ensemble de l'école.

Ces conditions favorables se traduisent dans la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions dynamique couvrant l'ensemble des missions statutaires définies par l'arrêté du 7 août 2006 (article 4 notamment), mettant en particulier l'accent sur le soutien de la mobilité internationale des doctorants ainsi que sur la double orientation scientifique et professionnelle du dispositif de formation et le souci de renforcement de tout ce qui touche à la dimension professionnelle.



- Points faibles :

Les deux spécialités de doctorat les plus récentes, "commerce international et Europe" et "gestion culturelle et muséologie en Europe centrale et orientale", si l'on en comprend bien la motivation et l'intérêt, posent néanmoins un problème de lisibilité, dans la mesure où les unités de recherche rattachées à l'école paraissent être organisées autour des quatre spécialités traditionnellement conçues en termes d'aires linguistico-culturelles. Sans doute le nombre de doctorants et de directeurs concernés ne justifie-t-il pas la création de nouvelles unités selon cette orientation mais il serait en tout cas souhaitable de préciser la correspondance entre spécialités de doctorat et unités de recherche.

Si le taux moyen d'encadrement calculé sur l'ensemble de l'école n'appelle pas de commentaire particulier, la répartition des doctorants par HDR traduit parfois un certain déséquilibre, avec des écarts importants entre les extrêmes dans certaines unités (de 0 ou 1 à plus de 10). Par ailleurs, l'école n'est pas actuellement en conformité avec l'arrêté du 7 août 2006 (article 17) en ce qui concerne la fixation du nombre maximum de doctorants encadrés par un directeur de thèse, mais une décision prochaine du conseil scientifique est annoncée.

- Commentaire et recommandations :

Le comité regrette et s'étonne que, tant en ce qui concerne sa présentation matérielle (sous forme de documents séparés, de formats parfois différents, parfois peu lisibles) que son contenu et son mode rédactionnels (souvent sous forme de listes de points rapides dans les rubriques prévues), le dossier écrit initial ne donne qu'une image mal développée de la réalité de l'école telle qu'il a pu l'apprécier par ailleurs lors de sa visite.

## Notation



- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A+

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

# Observations de l'établissement







Maison de la Recherche  
28 rue Serpente  
75006 Paris

***Ecole Doctorale IV (20)***  
**« Civilisations, Cultures, Littératures et Sociétés »**

**Réponse du conseil d'Ecole Doctorale  
aux questions posées dans le rapport du comité de visite de l'AERES**

La réponse présente a été élaborée par le conseil d'ED. Le rapport du comité de visite a été au préalable envoyé à tous les membres de l'ED, enseignants et doctorants, dont certains ont adressé des observations que le conseil a prises en compte.

**Chapitre « Contexte général »**

*Aires culturelles couvertes :*

- les scandinavistes font remarquer que « germanique » décrirait mieux que « germanophone » (utilisé plusieurs fois, également dans d'autres chapitres) l'une des aires culturelles couvertes par l'ED, englobant ainsi les zones néerlandaise et nordique.

**Chapitre « Constats »**

***Sous-chapitre « Administration et moyens de l'ED »***

*Composition du conseil :*

- toutes les spécialités ne sont pas représentées parmi les élus des doctorants dans un conseil donné, mais les renouvellements tous les deux ans permettent une rotation – ainsi le conseil précédent comportait une russisante, qui a été très active dans l'organisation des doctoriales, et l'avant-dernier une germaniste. Les élus doctorants ne représentent pas uniquement leur spécialité, ils sont les intermédiaires de l'ED avec les doctorants de toutes spécialités.
- Personnalités extérieures : l'ED a noté que le nouvel arrêté sur les ED fixe une proportion de personnalités issues du secteur socio-économique, et elle en tiendra compte lors du renouvellement du conseil pour l'entrée en vigueur du nouveau contrat ; à titre temporaire pour la fin du contrat actuel, le Conseil décide de remplacer une personnalité partant en retraite par un Conseiller du commerce extérieur, ces conseillers formant une commission qui organise des conférences pour nos étudiants. L'ED signale qu'elle a beaucoup œuvré pour les relations entre la recherche et la professionnalisation.

***Sous-chapitre « bilan quantitatif »***

- les slavistes signalent que le Centre d'études slaves étant une unité de service, les doctorants sont rattachés au Centre de recherche sur les cultures et littératures d'Europe centrale, orientale et balkanique, et qu'une seule unité de recherche est donc à dénombrer parmi les équipes d'accueil de doctorants.

***Sous-chapitre « Encadrement et suivi »***

*Journée d'accueil des nouveaux doctorants :* la journée porte en grande partie, en plus d'une présentation du cursus mentionnée dans le rapport, sur les aides à l'internationalisation, qui sont un axe essentiel de la politique scientifique de l'ED, sur les ressources documentaires (notamment électroniques), sur les formations (site web et diaporama, curriculum vitae).

Equipe de direction :

Marie-Madeleine Martinet (études anglaises), Gérard Raulet (études germaniques), Annie Molinié (études romanes), Catherine Depretto (études slaves)  
[http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique.php?id\\_rubrique=1095](http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique.php?id_rubrique=1095)

*Suivi* : le conseil souligne que les doctorants peuvent bénéficier des avis d'autres professeurs que leur directeur, notamment lors des journées des équipes de recherche, ou sur la recommandation de leur directeur.

*Durée des thèses* : les réinscriptions après la quatrième année sont prononcées par le Collège doctoral.

### **Chapitre « Conclusion »**

#### **Sous-chapitre « Points faibles »**

- *Nouvelles spécialités de doctorat* : comme l'indique le rapport, leur effectif débutant ne justifie pas encore la création d'unités de recherche ; mais elles correspondent à des axes de programmes d'unités existantes, favorisant l'interaction entre développement de recherche innovante et formation à la recherche.
- *Nombre maximum de doctorants* : nous dépendons de la réglementation fixée par l'université.
- *Présentation de formats différents* : elle était due au désir d'ajouter de nombreux éléments chiffrés (en plus de ceux qui étaient demandés) à l'appui des textes.

L'ED note l'évaluation favorable (deux A+ et deux A).

9 juin 2009

Equipe de direction :

Marie-Madeleine Martinet (études anglaises), Gérard Raulet (études germaniques), Annie Molinié (études romanes), Catherine Depretto (études slaves)

[http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique.php3?id\\_rubrique=1095](http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique.php3?id_rubrique=1095)